238

mes attirés la guerre, que la Paix & la bonne intelligence avec les Puissances voisines est troublée; & qu'on ne peut pas prévoir par quels moyens on pourroit rétablir la tranquillité publique, austi-bien que celui que nous avions élû, & lorsque de l'autre côté, j'ai devant les veux la nullité de toutes les promesses faires, & le danger éminent du démembrement de nos Provinces, que la France offre & distribuë avec sa génerosité ordinaire, à tous ceux qui veulent bien se mettre de son parti, & dont les propositions faires à la Cour de Berlin & à la Porte rendent témoignage, en offrant à la premiere la Province de Prusse avec celle de Varmie. & à l'autre Caminiec avec la Podolie, j'avoue ingénument, que c'est avec beaucoup d'impatience que f'ai soupiré aprés une telle révolution, par laquelle la République pourroit être rétablie dans son ancienne forme; Puisqu'il s'en offre presentement une si favorable occasion, je veux austi retourner à mon premier serment de Sénateur : Scavoir, " de , vouloir détourner tout le dommage & tott, & " m'opposer de toutes mes forces, pour qu'il n'en " arrive pas à la Patrie. " Ceci foit dit sans scandalifer V. E.

Je vois dans le Parti du Roi Auguste la sureté nécessaire pour nos Loix & Libertés; je vois non seulement que ce Prince a été lié de la maniere la plus sorte par les Passa Conventa & par le serment qu'il a prêté, mais qu'on a aussi sussianment pourvit à la liberté de la suture Election; je vois que ce Prince observe les Loix; & sa pieté me fait croire qu'il observera religieusement le serment qu'il nous a prêté; je vois qu'il use de clémence, & qu'on ne sait point de Décrets nuisbles contre les autres, & qu'on ne conssique pas leurs biens; que les puissans n'insustent point aux pauvres, & qu'un